

Travail de nuit et congés hors période scolaire

Par **rosko**, le **25/08/2015** à **13:30**

Bonjour, je suis employé en CDD d'un an en tant qu'encadrant de nuit dans un foyer d'accueil pour ados.

Je travaille en rotation sur deux semaines : une grande où je travaille les nuits du LM--VSD et une petite --MJ---. Après avoir posé une demande de congés, je me la suis vue refuser au motif qu'elle concernait une "grande" semaine et que les remplacements étaient compliqués hors vacances scolaires. J'ai donc posé la "petite" semaine suivante et on me décompte 4 jours de congés pour deux nuits. Je trouve ça peu logique et injuste.

Par **P.M.**, le **25/08/2015** à **18:32**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous acquérez vos congés payés en jours ouvrables à raison de 2,5 jours ouvrables par mois de travail ou autrement...